



LE GRAND PAVILLON

CHANTILLY

CONDITIONS GÉNÉRALES

ABONNEMENTS AU SPA BY SOTHYS

1. PRÉAMBULE

Afin que la Salle de Fitness et le SPA by SOTHYS, du Grand Pavillon Chantilly offre en permanence et en toute sécurité la qualité des prestations attendue par sa clientèle, il est indispensable que certaines règles régissent son fonctionnement pour le bien-être et le confort de chacun. Pour la bonne tenue de notre établissement et son bon fonctionnement, nous remercions notre clientèle de bien vouloir respecter les règles ci-après et d'informer la Direction en cas de manquement.

2. PRESTATION

Après avoir visiter les installations et pris connaissance des prestations proposées, le membre déclare souscrire à un abonnement nominatif l'autorisant à accéder aux installations proposées et selon l'abonnement choisi à certains horaires et sous certaines conditions. La Direction se réserve le droit de modifier ces horaires.

3. ADMISSION

L'admission à la salle de sport et au Spa by Sothys est réservé à toute personne de plus de 18 ans, ou dès 16 ans accompagné d'un responsable légal et avec la signature d'une décharge parentale. La demande d'admission doit être dûment remplie et accompagnée de la copie de la pièce d'identité, d'un certificat médical, des décharges de responsabilité médicale et générale signées, des règlements intérieurs de la salle de sport et du SPA ainsi que le présent contrat et le document de remise de carte de membre signés. A l'adhésion, une carte d'accès vous sera remise. Celle-ci est nominative et personnelle et ne peut être prêtée. Le non-respect de cette règle constitue une infraction pouvant entraîner la radiation du membre. Celle-ci est

gratuite et son remplacement est payant (10 euros) en cas de perte ou vol. Le montant de la cotisation devra être payé en un seul règlement.

4. CONDITIONS D'ACCÈS ET HORAIRES D'OUVERTURE

L'adhésion à l'abonnement donne l'accès à la salle de Fitness du SPA by SOTHYS, Le Grand Pavillon Chantilly et au SPA, aux horaires d'ouverture du SPA et de la salle de fitness comme suit :

SALLE DE SPORT : 7h - 22h

**SPA : 8h - 20h du lundi au vendredi
et le dimanche et 8h-21h le samedi
*sous réservation au préalable.***

La carte d'adhésion donne l'accès à la salle de fitness et au SPA : celle-ci pourra être demandée à n'importe quel moment par un membre du personnel. La direction se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne se présentant avec une carte membre dont elle ne serait pas personnellement titulaire. La direction se réserve le droit de procéder à la fermeture de certains accès, notamment, l'accès au SPA, en cas de travaux d'entretien, de vérifications techniques obligatoires dans le cadre de la législation ou de manifestations exceptionnelles. Les dates de fermetures seront dans la mesure du possible affichées et communiquées à l'avance. Ces fermetures de quelles qu'en soit la nature, ne donneront lieu à aucunes indemnités, remboursement ou compensation. Accès au SPA : Accès à la Piscine chauffée, au Saunas (Bio et traditionnel), au hammam, à la fontaine de glace, aux douches sensorielles, à la salle de relaxation ainsi qu'à la terrasse. Vous pouvez réserver votre séance avec un coach du

Grand Pavillon Chantilly (prestation payante en supplément). Les coachs personnels extérieurs à l'établissement ne sont pas autorisés dans la salle de sport. Accès sous réservation uniquement au préalable auprès de la réception du SPA.

AVANTAGES ACCORDÉS AUX ABONNÉS

-20% sur les soins SOTHYS
(du lundi au vendredi)

-15% sur les boissons non alcoolisées
au bar le Condé

Parking gratuit

Accès pour une/des personne(s)
de votre choix

(nombre d'accès selon le type d'abonnement)

5. VESTIAIRES ET LINGE

Des serviettes sont à votre disposition à la salle de sport pour vos activités physiques, des peignoirs, claquettes et serviettes de bain pour vos accès au SPA, sur demande auprès de la réception du SPA. Vous trouverez également des vestiaires avec douches, toilettes et casiers sécurisés à codes. Nous vous recommandons de déposer tous les effets personnels dans celui-ci. Les vestiaires ne font l'objet d'aucune surveillance particulière et tous biens déposés restent sous la responsabilité du membre. La direction n'est pas responsable des conséquences qui pourraient résulter d'une mauvaise utilisation de ces services, telles que les dommages, vols ou disparitions. Il est interdit de laisser ses affaires à l'intérieur des casiers après avoir quitté les lieux : les casiers sont ouverts chaque soir et les objets trouvés déposés auprès du service d'objets trouvés de l'hôtel.

6. RÈGLEMENT INTÉRIEUR / RÈGLES DE SÉCURITÉ ET D'HYGIÈNE

Le membre déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Salle de Sport et du SPA, et déclare s'y conformer (voir PJ). La direction se réserve le droit de refuser, radier un membre si celui-ci n'offre pas ou plus les garanties nécessaires de bonne tenue et de moralité et dont le comportement pourrait compromettre le bien-être des autres clients ou au contraire à la sécurité et aux intérêts du SPA by SOTHYS, Le Grand Pavillon Chantilly.

7. ATTESTATION / CERTIFICAT MÉDICAL

Une consultation médicale préalable à toute activité sportive ou à l'utilisation de l'espace détente, notamment aux Saunas et au hammam est recommandé et fortement conseillé pour détecter toute contre-indication. Un certificat médical vous sera remis par votre médecin traitant et sera à nous fournir. Celui-ci n'est pas obligatoire, en revanche nous vous demandons de signer la décharge de responsabilité médicale. L'adhérent reconnaît par la présente avoir pris connaissance de cette recommandation et décharge le SPA by SOTHYS, Le Grand Pavillon Chantilly de toute responsabilité qu'en à la survenue de tout accident lié à son état de santé.

8. RÉSILIATION, FIN ANTICIPÉE D'ABONNEMENT ET FIN DE CONTRAT

La démission d'un membre en cours d'abonnement ne peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement, même au prorata temporis. En cas de radiation d'un membre par la Direction, celle-ci conservera l'intégralité des sommes déjà versées, et aucun remboursement ne pourra être effectué. De même, la suspension de l'abonnement pour quelque motif que ce soit (y compris pour des raisons médicales), ne pourra faire l'objet d'une prorogation ou d'un remboursement de l'abonnement.

9. INFORMATIQUE, FICHIER ET LIBERTÉ

Les données concernant le membre sont destinées à la gestion de l'abonnement et pourront être utilisées pour lui adresser des offres, sauf opposition de celui-ci en informant la Direction par courrier. Le membre dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses informations en s'adressant à la direction.

En signant, vous acceptez les conditions générales du contrat d'abonnement et déclarez vous conformer au présent règlement, y adhérer sans restriction, ni réserve et dans le respect.

Merci de faire précéder votre signature de la date et de la mention manuscrite « lu et approuvé ».

Signature de l'abonné :

Signature de la Direction :



LE GRAND PAVILLON

CHANTILLY

GENERAL CONDITIONS

SPA MEMBERSHIPS BY SOTHYS

1. PREAMBLE

In order for the Fitness Room and the SPA by SOTHYS, of the Grand Pavillon Chantilly to offer permanently and safely the quality of services expected by its customers, it is essential that certain rules govern its operation for the well-being and comfort of everyone. In order to ensure that our establishment runs smoothly, we would like to thank our clients for respecting the following rules and for informing the management in case of any breach.

2. SERVICE

After visiting the facilities and taking note of the services offered, the member declares that he/she has taken out a personal subscription authorizing him/her to access the facilities offered and according to the subscription chosen, at certain times and under certain conditions. The Management reserves the right to modify these schedules.

3. ADMISSION

Access to the gym and Spa by Sothys is reserved for anyone over the age of 18, or over the age of 16 accompanied by a legal guardian and with the signature of a parental waiver. The application for admission must be duly completed and accompanied by a copy of your identity card, a medical certificate, signed medical and general liability waivers, the gym and SPA rules and regulations as well as the present contract and the signed membership card. When you join, you will be given an access card. This card is personal and cannot be lent. Failure to comply with this rule constitutes an offence which may lead to the removal of the member. This one is free and its replacement is paying (10euros) in case of loss or theft. The amount of the membership fee must be pay in one payment.

4. ACCESS CONDITIONS AND OPENING HOURS

The membership gives access to the Fitness room of the SPA by SOTHYS, Le Grand Pavillon Chantilly and to the SPA at the opening hours of the SPA and the fitness room as follows :

GYM : 7am - 10pm

**SPA : 8am - 8pm Monday to Friday
and Sunday and 8am-9pm on Saturday
with booking in advance.**

The membership card gives access to the fitness room and the SPA: it can be requested at any time by a member of staff. The management reserves the right to refuse access to any person presenting a membership card that they do not personally hold.

The management reserves the right to close certain entrances, in particular the SPA, in case of maintenance work, compulsory technical checks in accordance with the law or exceptional events. The dates of closures will be posted and communicated in advance as far as possible. These closures, whatever their nature, will not give rise to any compensation, refund or indemnification. Access to the SPA: Access to the heated swimming pool, to the Saunas (organic and traditional), to the hammam, to the ice fountain, to the sensory showers, to the relaxation room and to the terrace. Access under reservation only at the SPA reception. You can book your session with a Grand Pavillon Chantilly trainer (at an additional cost). Personal trainers from outside the establishment are not permitted in the gym.

ADVANTAGES GRANTED TO MEMBERS

-20% off SOTHYS treatments
(from Monday to Friday)

-15% off soft drinks
at the Condé Bar

Access for one or more person(s)
of your choice *(number of accesses*
according the type of subscription)

Free parking

5. LOCKER ROOMS AND LAUNDRY

Towels are available in the gym for your physical activities, bathrobes, flip-flops and towels for your access to the SPA, on request at the SPA reception. There are also changing rooms with showers, toilets and secure code lockers. We recommend that you deposit all personal belongings in the locker room. The locker rooms are not supervised and any belongings left there are the responsibility of the member. The management is not responsible for any consequences that may result from the misuse of these services, such as damage, theft or disappearance. It is forbidden to leave belongings inside the lockers after leaving the premises: the lockers are opened every evening and the lost and found items are deposited with the hotel's lost and found service.

6. INTERNAL RULES / SAFETY AND HYGIENE RULES

The member declares that he/she has read and understood the rules and regulations of the gym and the SPA, and declares that he/she complies with them (see attachment). The management reserves the right to refuse or remove a member if he/she does not or no longer offers the necessary guarantees of good behavior and morality and whose behavior could compromise the well-being of other clients or, on the contrary, the safety and interests of the SPA by SOTHYS, Le Grand Pavillon Chantilly.

7. ATTESTATION / CERTIFICATE MEDICAL

A medical consultation prior to any sport activity or use of the relaxation area, especially in the Saunas and the Hammam is recommended and strongly advised to detect any contraindications. A medical certificate will be given to you by your doctor and will be provided to us. This is not mandatory, but we ask you to sign the medical responsibility waiver. The member hereby acknowledges that he/she has read this recommendation and releases the SPA by SOTHYS, Le Grand Pavillon Chantilly from any responsibility for the occurrence of any accident related to his/her state of health.

8. CANCELLATION, EARLY TERMINATION OF SUBSCRIPTION AND END OF CONTRACT

The resignation of a member during the course of a subscription cannot be reimbursed under any circumstances, even on a pro rata basis. In case of cancellation of a member by the Management, the latter will keep the totality of the sums already paid, and no refund can be made. Similarly, the suspension of the subscription for any reason whatsoever (including medical reasons), can not be the subject of an extension or refund of the subscription.

9. DATA PROCESSING, FILES AND LIBERTY

The data concerning the member is intended for the management of the subscription and may be used to send him/her offers, unless the member objects by informing the Management by mail. The member has a right of access and rectification of his information by contacting the management.

By signing, you accept the general conditions of the subscription contract and declare that you comply with these rules and regulations and adhere to them without restriction or reservation.

Please preface your signature with the date and the handwritten words «read and approved».

Subscriber's signature: Management's signature: